



En effet, l'opérateur public des télécoms revoit sa copie pour améliorer la qualité de services et réduire les risques de coupure de la fibre optique .

Parmi ces actions, l'entreprise dit avoir lancé l'intensification de la sensibilisation des parties prenantes (administrations publiques) et des pourparlers avec les maîtres d'ouvrage. Objectif : faire en sorte que ceux-ci intègrent le déplacement du réseau dans l'exécution des travaux portant préjudice à l'entreprise et à ses clients. Le linéaire de fibre optique qui dessert aujourd'hui le Cameroun est de 12 000 km.

Il couvre tous les dix chefs-lieux de région et près de 90 % de départements et une centaine d'arrondissements. « À date, les travaux du déploiement de la fibre optique dans les coins du triangle national se poursuivent. Des études sont en cours pour la couverture d'au moins 3 500 km à travers la 4e phase du Backbone », indique Camtel.

L'opérateur précise que, grâce au projet central Africa Backbone financé par la Banque mondiale, le Cameroun sera connecté au reste des pays de la Cemac par un réseau de télécommunications à fibre optique. Une extension de ce réseau entre Bambili et Kumbo (Nord-Ouest du pays) est aussi envisagée. « L'infrastructure construite permettra ainsi au Cameroun, non seulement de poursuivre la réduction considérable de la fracture numérique et technologique, mais aussi de se positionner comme hub incontestable de l'Afrique centrale »,

se projette Camtel.

En octobre 2018, l'Agence de régulation des télécommunications (ART) avait publié une note. Selon ce document, Camtel enregistre, « en moyenne, une trentaine de coupures de la fibre optique par mois » sur le territoire national. Ces multiples coupures, selon l'opérateur public, sont occasionnées par les travaux de réhabilitation des infrastructures routières. L'ART a demandé à Camtel d'assurer un meilleur maillage de son réseau en tenant compte des besoins en redondance pour garantir la qualité de service de la fibre optique.